

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 03478

Numéro SIREN : 850 565 151

Nom ou dénomination : CC 2A

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/010620

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 1 du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise **SAS CC 2A** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **136 Chemin du Moulin Carron 69130 ECULLY** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numero SIRET* **8 5 0 5 6 5 1 5 1 0 0 0 1 4** Neant ☐

Exercice N clos le **30/09/2022**

		Brut 1	Amortissements provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (I) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT		AU	
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BR		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières* BH	4 103	BI	4 103
TOTAL (II) BJ	4 103	BK	4 103	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	321 394	BY	50 965 270 428
	Autres créances (3) BZ	44 957	CA	44 957
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE	
Disponibilités CF	334 029	CG	334 029	
Charges constatées d'avance (3)* CH	20 461	CI	20 461	
TOTAL (III) CJ	720 843	CK	50 965 669 877	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	724 946	1A	50 965 673 980
Remois (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives	(3) Part à plus d'un an	CR	61 159
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances	

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS CC 2A		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	1 000)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK		DC		
	Reserve légale (3)		DD	100	
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	119 907	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	58 005	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	179 013	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DI	78 838	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	243 089	
	Dettes fiscales et sociales		DY	116 334	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	15 824		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		EB	40 880	
	TOTAL (IV)	EC	494 967		
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	673 980		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Reserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Reserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	436 044		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cgid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS CC 2A		Néant ☐			
		Exercice N					
		France		Exportations et Intracommunautaires			
				Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF	
		FG	519 552	FH	2 940	FI	522 492
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	519 552	FK	2 940	FL	522 492
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 324
	Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	531 818	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FI	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	251 277
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FV	7 277
	Salaires et traitements*					FY	136 721
	Charges sociales (10)					FZ	51 559
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions*			GC	8 365	
	Pour risques et charges dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	3 008		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	458 209
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	73 608	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	653	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	653	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(653)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	72 954	

*egd Group

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2022

Designation de l'entreprise SAS CC 2A		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	14 949	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	531 818	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	473 812	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	58 005	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	IV		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	9 324	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6	obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CC 2A

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 136 Chemin du Moulin Carron
69130 ECULLY
850 565 151 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 MARS 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à 58 005.76 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	58 005.76 €
- Soit un bénéfice distribuable de	58 005.76 €
- Une somme de	40 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	400.00 €
- et le solde, soit	18 005.76 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 400.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30.06.2023, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2021

- Dividende global distribué :	20 000,00 €
soit, par titre :	200,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	20 000,00 €

Exercice : 30/09/2020

- Dividende global distribué :	0,00 €
soit, par titre :	0,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	0,00 €

Exercice : 30/09/2019

- Dividende global distribué :	0,00 €
soit, par titre :	0,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	0,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

